



World Library and Information Congress: 70th IFLA General Conference and Council

22-27 August 2004
Buenos Aires, Argentina

Programme: <http://www.ifla.org/IV/ifla70/prog04.htm>

Code Number: 087-F
Meeting: 101. Preservation and Conservation (PAC) with National Libraries and Preservation and Conservation
Simultaneous Interpretation: Yes

Bibliothèque Nationale du Chili - Axes de travail pour la prévention des catastrophes

Ximena Cruzat

Bibliothèque Nationale
Santiago du Chili, Chili

Résumé :

Le but de cette présentation est de faire connaître les travaux de notre institution, effectués et à venir, concernant les catastrophes. La Bibliothèque Nationale du Chili (BNC) a été désignée en 2003 pour rejoindre le réseau IFLA PAC et en devenir le Centre régional, responsable de la conservation pour le Chili et l'Argentine. Depuis lors, notre bibliothèque s'est efforcée de développer un plan cadre d'actions afin de mettre en pratique les objectifs d'IFLA PAC, en renforçant les initiatives déjà en cours et en créant le Comité National du Bouclier Bleu.

Depuis longtemps la Bibliothèque Nationale du Chili se préoccupe de la conservation et de la préservation de ses collections et a également mis en œuvre plans et actions de sauvetage des personnes et des collections face à d'éventuelles catastrophes. Avec la désignation de notre institution comme Centre régional PAC, nous nous sommes vus dans l'obligation d'entreprendre un ensemble de travaux concernant le patrimoine, ce qui constitue à la fois un encouragement et un défi.

Dès la désignation du Centre régional IFLA PAC - qui couvre également l'Argentine -, les premières actions entreprises par notre institution ont été orientées de la façon suivante :

- a) Rassembler la documentation existante sur le PAC et le Bouclier Bleu, sur la conservation, la préservation et les catastrophes.
- b) Comparer les directives d'IFLA PAC et les mesures et actions prises dans notre institution.

- c) Constituer un groupe de travail pour mener les travaux de conservation-préservation en conformité avec les directives d'IFLA PAC.
- d) Créer le Comité National du Bouclier Bleu.
- e) Elaborer un plan de travail en tant que Centre régional et en particulier un plan pour la bibliothèque, dans l'esprit du Bouclier Bleu et qui servirait de plan pilote pour d'autres institutions.

Les actions entreprises par la Bibliothèque Nationale du Chili ont bénéficié du concours du Centre National de Restauration et de Conservation (CNCR) et du Comité Paritaire d'Hygiène et de Sécurité qui se trouve dans les locaux de la bibliothèque. Ces deux entités travaillent depuis leur création à des tâches de conservation, prévention et restauration selon des objectifs et des mandats qui leur sont propres.

Le but de cette présentation vise à faire connaître les moyens que notre institution a mis en oeuvre en faveur du plan d'urgence et c'est pourquoi nous poursuivons en indiquant ce que notre institution a fait en ce domaine.

Le Comité Paritaire d'Hygiène et de sécurité, créé par la loi N° 16.744 de 1968, avec ses décrets d'applications et une mise à jour de ses règlements, loi qui régit actuellement la Bibliothèque Nationale, ce Comité doit veiller à la sécurité et au bien-être des travailleurs, en mettant l'accent sur l'arrivée d'éventuelles catastrophes, et inclure le patrimoine, le matériel et les installations du bâtiment.

Cette loi exige la création d'un comité dans chaque édifice employant plus de 25 personnes. C'est la raison pour laquelle au sein de la bibliothèque il existe un groupe de fonctionnaires travaillant à temps partiel pour le Comité Paritaire, selon la structure organique de ce dernier. C'est pourquoi ce Comité, de par sa structure opérationnelle, son mandat et ses objectifs, présente toutes les compétences et la fonctionnalité nécessaires à l'élaboration d'un plan d'urgence.

Le Comité Paritaire de la Bibliothèque Nationale du Chili a présenté en 2003 un plan d'évacuation du personnel dans l'éventualité d'une catastrophe, phase finale d'un ensemble de travaux dont le point d'orgue fut une simulation de catastrophe et un exercice général d'évacuation.

Pour atteindre ce but une équipe fut constituée comprenant :

- un chef d'équipe responsable des urgences
- un chef d'équipe pour la sécurité et la protection
- un chef d'équipe pour les questions administratives

Parallèlement opèrent des "brigades" réunissant :

- brigade incendie
- brigade de premiers secours
- brigade d'évacuation
- brigade de surveillance

Les gardiens forment un autre groupe dont le travail est fondamental dans ce type de situation en terme d'évaluation de la situation, déclenchement de l'alerte, appels téléphoniques en direction de la police, des pompiers etc... Cependant le travail des gardiens s'effectue en

amont de l'arrivée d'une catastrophe, puisque les équipes doivent être en alerte constante afin de faire face aux catastrophes.

De même, dans chaque section de la bibliothèque on trouve des informations sur les moyens disponibles en cas d'urgence, comme :

- les plans avec la localisation des extincteurs
- les zones de sécurité
- les plans des voies d'évacuation à travers le bâtiment
- une pharmacie de premiers secours
- le guide du plan d'urgence
- le document de présentation du Plan d'évacuation 2003

Ce document comporte également:

- une introduction
- les objectifs du Plan
- ses concepts
- les principes et les responsables au sein de l'équipe de direction de la BNC
- la structure du Plan
- la politique et les plans d'évacuation
- les ressources techniques
- les mesures préventives
- les procédures : incendie, tremblement de terre, inondation, menaces et agressions éventuelles
- l'évacuation et les différents types d'évacuation
- les recommandations
- les conclusions

Pour élaborer le plan d'urgence 2003 on a suivi les recommandations internationales conseillées par un organisme national spécialisé dans la sécurité, l'Institut National de Prévision et par la Compagnie des Sapeurs Pompiers qui opéra une visite préalable du bâtiment pour établir la liste des principaux risques d'incendie et les zones les plus propices à l'évacuation.

Au cours des premiers mois de 2004, après la création du Comité National du Bouclier Bleu et du Centre régional IFLA PAC nous avons examiné différents axes de travail qui se repartissent ainsi :

1. Développement d'un plan d'action pour la Bibliothèque Nationale en coopération avec le CNRC, les Archives Nationales (hébergées dans le même bâtiment que la bibliothèque) et la Bibliothèque Nationale. Cette tâche s'oriente surtout vers l'élaboration d'un plan d'urgence avec la coopération du Comité Paritaire qui inclut personnes et biens patrimoniaux. Considérant que le type de catastrophe qui survient le plus fréquemment dans notre pays sont les tremblements de terre, provoquant incendies et inondations, on a décidé que la priorité était de concentrer les actions du Bouclier Bleu sur la prévention des catastrophes provoquées par les séismes.

Ce plan sera développé parmi les actions du Comité Paritaire pour l'évacuation du personnel en cas d'urgence, avec, en plus, la mise en œuvre d'une commission de défense et de protection du patrimoine sous l'égide du Bouclier Bleu ; c'est-à-dire que les deux entités se compléteront.

2. La priorité première sera l'étude de la structure du bâtiment afin de détecter les endroits vulnérables et d'établir ensuite la façon de minimiser les dommages aux collections patrimoniales en cas de sinistre. Cette étude a été confiée au Département des Structures Antisismiques de l'Université du Chili.
3. De même on envisage de lancer une recherche à propos des plans d'origine des circuits d'électricité et des conduites d'eau potable du bâtiment, plans que l'on a égarés. La direction de la bibliothèque est en possession des plans des extensions et des réparations postérieures à la construction du bâtiment.
4. Demande a été faite au Corps des Sapeurs Pompiers de Santiago, en particulier à la 6^{ème} Compagnie du Patrimoine, de procéder à une visite de la bibliothèque trois fois par an, de façon à ce que la rotation du personnel n'affecte pas la connaissance qu'il doit avoir des bâtiments, de ses annexes, des zones vulnérables et des issues.
5. Le personnel sera formé lors de conférences sur les risques provoqués par les séismes et il sera sensibilisé à la prévention et à la sauvegarde des biens patrimoniaux. En fait il existe déjà des fiches fournissant des instructions quant au respect dû au patrimoine et un plan de formation, assorti d'un cours de trois heures a déjà démarré. Dans le même ordre d'idées on doit mentionner la *Roue des procédures d'intervention et de sauvetage en cas d'urgence* (Heritage Emergency National Task Force) qui sera distribuée grâce au soutien de la Fondation Andes.
6. On continuera à identifier les collections les plus précieuses et leur vulnérabilité en fonction de l'état du bâtiment. De même on analysera la possibilité d'entreprendre des travaux concernant les trésors bibliographiques.
7. On rédigera, en collaboration avec le Comité Paritaire, un plan théorique pour l'évacuation du personnel et pour la prévention et la protection des collections.
8. On fera un reportage photographique de l'état actuel du bâtiment et on effectuera une copie de l'inventaire que l'on déposera dans une annexe extérieure.
9. La préparation et la mise en œuvre du plan d'urgence seront communiquées, à titre d'exemple, à d'autres institutions patrimoniales du pays.
10. On présentera le programme PAC lors du prochain Congrès de Conservation patronné par l'Université SEK à Santiago en octobre 2004.

CONCLUSIONS

Si, en 2004, la Bibliothèque Nationale s'est associée pleinement et officiellement aux activités du PAC il n'en est pas moins certain qu'une partie non négligeable de ces initiatives avaient déjà été entreprises. Néanmoins cette opportunité, à la fois source d'obligations et de défis incontournables, nous souhaitons l'encourager et l'assumer avec optimisme.

Nous nous sommes fixé des objectifs peu ambitieux afin d'être en mesure de les réaliser et d'en faire bénéficier dans un premier temps d'autres bibliothèques de la Direction des

Bibliothèques, Archives et Musées, puis par la suite d'élargir et les objectifs et le nombre d'institutions concernées.

L'achèvement des travaux déjà réalisés a été rendu possible grâce au Département de la Conservation de la Bibliothèque Nationale du Chili et au Comité Paritaire de la bibliothèque, entités qui avec le CNRC, ont participé au déroulement des travaux en 2004.

Les principaux écueils à la réalisation de nos plans sont d'ordre financier, cependant nous sommes optimistes et nous croyons qu'il est possible de motiver encore davantage les différents partenaires engagés .